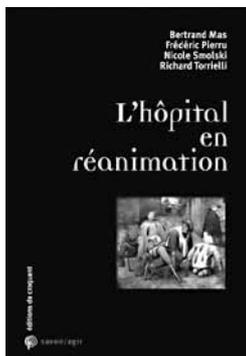


L'Hôpital en réanimation

Bertrand Mas, Frédéric Pierru,
Nicole Smolski, Richard Torrielli
Editions Du croquant,
novembre 2011
224 pages, 19 €

Cet ouvrage collectif, dirigé par trois médecins anesthésistes-réanimateurs et un sociologue, met en lumière bon nombre de mécanismes qui ont opéré au sein de notre système de santé solidaire une véritable révolution conceptuelle, et créé les conditions de sa privatisation et de sa libéralisation. Plusieurs chapitres analysent de manière très précise les réformes qui, au cours des dernières années, ont modifié profondément notre système de santé. Ils montrent comment « l'hôpital public », désormais appelé « établissement de santé », s'est trouvé au fil des ans gangrené par les logiques d'un « *new public management made in France* », avec une augmentation incessante des procédures, des règles, des instruments de mesure des résultats et des performances... Ainsi a peu à peu émergé un nouveau modèle, celui de « l'hôpital-entreprise », et le nouveau système de financement des hôpitaux, mis en place depuis 2007 par le biais de la tarification à l'activité (T2A), a contraint les établissements de santé à ajuster leur « stratégie de développement » aux lois d'un quasi-marché. Dans une telle logique, un établissement de santé a tout intérêt à se positionner sur un éventail d'activités « rentables » et d'exclure des situations « non rentables ». Le problème – et il est de taille –, c'est que seuls les établissements privés peuvent s'offrir le luxe de choisir leurs patients, ou plutôt leurs « clients ».

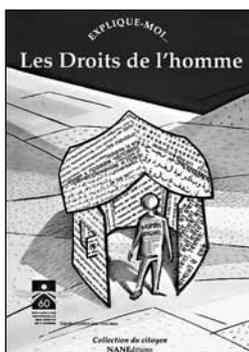
Les conséquences de ces réformes sur les pratiques soignantes et, *in fine*, sur les soins reçus par les patients, sont aussi abordées. Comme dans d'autres secteurs, les personnels hospitaliers ont le sentiment d'être confrontés à la restriction progressive de leur autonomie



professionnelle et ils se trouvent soumis à des injonctions « réformatrices », qui pèsent sur l'éthique professionnelle. L'alourdissement de la charge mentale du travail vient se surajouter à un processus de production à flux tendu.

Ce livre est vraiment important et complet. D'abord parce qu'il permet de mieux comprendre les enjeux et les stratégies liés à des réformes qui se sont mises en place en toute opacité, sans que jamais le débat démocratique ne puisse véritablement s'emparer de ce sujet crucial ; mais aussi parce qu'il ouvre des pistes pour consolider l'hôpital public d'aujourd'hui et adapter celui de demain aux transformations nécessaires, afin qu'il reste au service de tous.

Françoise Dumont,
vice-présidente de la LDH



Explique-moi... Les droits de l'homme

Dominique de Margerie
Nouvelle Arche de Noé éditions,
juin 2009
48 pages, 9 €

Les outils qui permettent d'expliquer aux enfants ce que sont les droits de l'Homme ne sont pas si nombreux et, à n'en pas douter, les enseignants apprécieront d'avoir à leur disposition ce petit ouvrage préfacé par Stéphane Hessel et destiné à des enfants d'une dizaine d'années environ. A vrai dire, il est ici davantage question des textes fondateurs (la Déclaration de 1789 est longuement évoquée), des institutions chargées de promouvoir ces droits, de quelques grandes figures – hommes ou femmes – qui se sont battues pour l'émergence des droits de l'Homme, que de la définition du concept même. Mais les éducateurs savent qu'en la matière, il est souvent plus payant de mettre l'enfant en « activité » que de lui asséner de longs discours ou de longues explications.

Les illustrations et les photos sont plutôt bien choisies et plusieurs

chapitres sont bien faits, en particulier celui qui énumère les différentes sortes de droits (les droits sociaux ne sont pas oubliés) et évoque leur caractère universel, inaliénable et intangible. Il est vraiment dommage que dans ce même chapitre, le parallèle entre droits et devoirs soit, une fois de plus, fait, comme si les droits n'étaient que des contreparties et n'étaient pas indissociablement liés à tout individu en sa qualité d'être humain. On peut regretter aussi que ces droits ne soient pas montrés comme le résultat de luttes parfois âpres. Pour les droits des femmes par exemple, il est simplement question de leur « prise de conscience » ou de leur « volonté ». L'ouvrage est complété par un petit lexique qui n'apporte pas grand-chose, le choix des termes proposés étant très arbitraire.

Il faut aussi souligner que le livre, sorti il y a quelque temps déjà, aurait besoin d'être réactualisé sur au moins un point, puisqu'il fait mention de l'existence et des prérogatives de la Défenseure des enfants, alors que cette institution a été récemment absorbée par le nouveau « Défenseur des droits ». Enfin – et cette critique venant de notre part n'est pas anodine –, il serait vraiment souhaitable que sur la Une, le titre de l'ouvrage soit corrigé afin que soient évoqués les droits de l'Homme avec un « H » majuscule. Ce n'est malheureusement pas le cas de l'édition actuellement en vente...

Françoise Dumont